

MAIRIE D'ÉCOYEUX
RÉUNION DU CONSEIL
SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq, le deux décembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune d'ÉCOYEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GILLARD.

Date de convocation du conseil : 27/11/2025

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14

Présents : Mmes Isabelle COSSON, Agnès LAFAYE, Sandrine CHASSELOUP, Carole LACROIX, Maud DELCROIX, Catherine VÉTELET, Dominique BARBRAUD
MM. Pascal GILLARD, Cyrille BAIOLA, Pascal CAILLAULT,

Absents excusés : M. Olivier LAROCHE pouvoir à Pascal CAILLAULT

M Gérard OUZEAU pouvoir à Agnès LAFAYE

M. Mickaël LIGNÉ pouvoir à Pascal GILLARD

M. Jean-Dominique RAGONNAUD pouvoir à Dominique BARBRAUD

Mme LE ROUX Janine

Mme Isabelle COSSON a été élue secrétaire.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est approuvé

Décision Budgétaire modificative n°2 (202512D001)

Monsieur le Maire informe que les crédits votés au budget 2025 à l'article 64111 sont insuffisants et qu'il convient d'ajuster les crédits budgétaires pour pouvoir couvrir les opérations. Monsieur le Maire informe que des recettes supplémentaires ont été constatées.

Il convient de procéder à l'ajustement des crédits suivants :

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap)</i>	<i>Opération</i>	<i>Article(Chap)</i>	<i>Opération</i>
64111 (012) : Rémunération principale	14 000,00	6419 (013) : Remboursements sur rémunérations du personnel	14 000,00
Total dépenses :	14 000,00	Total recettes :	14 000,00

Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve cette décision modificative

Questions et informations diverses

Monsieur le Maire fait part d'un mail reçu de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Dans le cadre des actions de sensibilisation à la rénovation énergétique portées par le pôle France Rénov' du service Habitat de la Communauté d'agglomération de Saintes, il est proposé aux communes d'organiser, une animation grand public intitulée « Balade thermographique ».

Cette soirée, s'adresse aux particuliers (15 à 20 participants) et se déroule en période hivernale, par temps froid, sec et non ensoleillé. Elle permet de visualiser concrètement les pertes de chaleur sur les façades, d'illustrer les principaux ponts thermiques, de rappeler l'importance d'une isolation bien conçue et de présenter les services d'accompagnement proposés par France Rénov².

3 dates prévisionnelles sont proposées : Jeudi 22 janvier 2026, Jeudi 12 février 2026, Jeudi 26 février 2026.

Monsieur Cyrille BAÏOLA, Conseiller municipal, précise qu'effectivement cela peut intéresser des personnes qui ont des projets de rénovation.

Madame Agnès LAFAYE, Adjointe au Maire, propose de choisir la date la plus éloignée afin de pouvoir publier l'information dans le bulletin municipal de janvier.

l'Assemblée partage cet avis. Le service administratif procédera à l'inscription de la commune auprès de l'agglomération.

Monsieur le Maire revient sur les travaux de toitures de la salle Château Vieux. Il précise qu'ils ne sont pas débutés. Des changements risquent d'être nécessaires car il s'agit d'un ERP (Etablissement Recevant du Public), il était donc nécessaire de faire procéder à des vérifications. Il explique que les piliers en béton ont été testés pour s'assurer de la solidité.

Il précise que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 16 janvier 2026. La salle sera tout de même utilisable.

Madame Sandrine CHASSELOUP, Conseillère déléguée, demande si le forum des Associations est prévu ce soir-là. Monsieur le Maire se renseignera auprès de Monsieur Mickaël LIGNÉ, Adjoint en charge des Associations.

Monsieur le Maire rappelle qu'à partir de janvier 2026, la participation à la mutuelle des agents est obligatoire. Notre projet de délibération sera étudié en CST (Comité Social Territorial) du centre de gestion le 12 décembre. Il faudra donc prendre la délibération après, c'est pourquoi une réunion de conseil aura lieu le 16 décembre.

Il en profite pour expliquer qu'à cette réunion, il évoquera des échanges de terres avec les propriétaires du Château. En effet, c'était déjà prévu avec l'ancien propriétaire, Monsieur RICHIARDI, mais la vente du Château est survenue avant la réalisation de ces échanges.

Madame Isabelle COSSON, 1^{ère} Adjointe, commence par demander à quelle heure les Conseillers doivent venir le 16 décembre pour la préparation des colis séniors. Monsieur le Maire demande qu'ils soient présents à 18h00.

Elle informe l'Assemblée qu'un exercice (simulation d'accident) sera effectué par BUTAGAZ en février 2026. Madame Agnès LAFAYE rappelle qu'en juin dernier, BUTAGAZ avait fait distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de la zone, des flyers faisant part de cet exercice.

Monsieur Pascal CAILLAULT, Conseiller municipal fait remonter que le fléchage du parcours pédestre est proche de la route et qu'il ne se voit pas de nuit. C'est dangereux. Il serait peut-être judicieux de faire installer sur chaque poteau une plaque rétroréfléchissante. Monsieur le Maire va prendre contact avec la personne en charge du dossier

Séance levée à 20 heures 06

La Secrétaire de Séance
Isabelle COSSON



Le Président de Séance
Pascal GILLARD

